

Terrasses avec vue sur le changement

Fin du chauffage au gaz et des bâches, apparition de terrasses provisoires... Le nouveau règlement est présenté cette semaine.

Oh les beaux jours... Les Parisiens, assis à une terrasse de café, ignorent les enjeux liés aux tables où ils se prélassent au soleil. Mais un nouveau règlement des terrasses doit être présenté au Conseil de Paris, ce lundi et mardi. En coulisses, associations de riverains et bistrotiers essaient encore d'influer sur ce projet, fruit de plusieurs mois de concertations parfois agitées.

Une bataille annoncée.

Le Synhorcat, le principal syndicat de cafetiers parisiens (8.000 adhérents, dont les trois quarts dans la capitale) poursuit son lobbying : après avoir créé une page Facebook "Sauvons nos terrasses", après avoir envoyé une lettre de protestation aux députés et conseillers de Paris, il fourbit à présent un sondage, effectué auprès de ses adhérents. Selon cette enquête interne, près de 8% des emplois dans les cafés seraient menacés si le nouveau règlement était appliqué. A contrario, le réseau Vivre Paris, qui défend les riverains et les piétons, annonce déjà des recours en cas de non-respect du nouveau cadre. Dans la ligne de mire, ces terrasses qui débordent, comme c'est le cas rue Rambuteau près de Beaubourg, où les passants doivent parfois descendre sur la chaussée, ou rue Montorgueil, semi-piétonne.

Des bars plus écolos.

Paris compte 9.500 terrasses ouvertes, dont 45% sont chauffées, d'après le Synhorcat. Depuis 2008, et l'interdiction de fumer à l'intérieur des établissements, le nombre de terrasses ouvertes a augmenté de 8,5%, selon la Mairie de Paris. Bref, les fumeurs se sont retrouvés en terrasse, souvent chauffée. Mais ces braseros au gaz sont polluants, et anti-écolos. Ils doivent disparaître dans les deux ans. Les élus UMP au Conseil de Paris vont déposer ce lundi un vœu demandant une étude comparative sur le niveau de pollution des chauffages au gaz et électrique. Les braseros électriques resteront autorisés mais seront taxés. Et la taxe variera. "*Une terrasse non protégée et chauffée sera plus chère qu'une terrasse protégée et chauffée*", explique Lyne Cohen-Solal, adjointe chargée du commerce.

La fin des bâches.

Les terrasses bâchées ont quasiment doublé en 2008, après l'interdiction de fumer dans les cafés. Inesthétiques, "*dangereuses pour les mal-voyants, car mouvantes*" selon le réseau Vivre Paris, elles seront supprimées d'ici à deux ans. Le Synhorcat demande trois ans pour les remplacer par des parois mobiles en plastique. Coût pour 15 mètres d'écran linéaire: 5 à 10.000 euros.

Des installations inédites.

Même s'il ne s'agit pas "*d'établissements avec vitrine*", des salles de spectacles ou des musées pourront ouvrir une terrasse, comme l'a notamment demandé le théâtre de l'Odéon. De même, des contre-terrasses (situées en vis-à-vis) pourront être autorisées sur la chaussée, à titre exceptionnel et de façon limitée dans le temps, par exemple sur une place de livraison, le soir. Comme à Rome...

Marie-Anne Kleiber - Le Journal du Dimanche

Samedi 26 Mars 2011